LE CACARDEUR

Bulletin municipal

Le 7 juillet 2017

LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME !

À LA SÉANCE ORDINAIRE MENSUELLE
DU 3 JUILLET 2017

HOMMAGE À NOTRE MAIRE DE POINTE-AUX-OUTARDES MONSIEUR ANDRÉ LEPAGE (1943 - 2017)

Triste nouvelle d'apprendre le décès de notre maire, M. André Lepage, le 1er juillet 2017, jour de la Confédération. Il s'est éteint à l'âge de 73 ans.

C'est en 1965, âgé de 22 ans, qu'André Lepage quitte sa ville natale de Trois-Pistoles pour résider chez sa tante Yvette à Baie-Comeau. Après quelques années sur la construction, André débute sa carrière comme "stubber" sur les ponts roulants à la Compagnie d'aluminium Reynold.

De 1973 jusqu'à sa retraite en 2001, André défend avec ardeur les travailleurs (euses) de l'aluminium en militant comme secrétaire du Syndicat de l'aluminium de Baie-Comeau et président du Conseil CSN Côte-Nord. Il fait également partie de la brigade incendie de l'usine où il développe une affinité pour ce service.

***Prochaine réunion du conseil* : 28 août 2017, à 19 h 30**

***Numéros de téléphone à retenir* :**
Bureau municipal : 567-2203
Pompiers, ambulance, police : 911
Centre des loisirs : 567-2177
Site Internet : http://www.pointe-aux-outardes.ca
Bibliothèque municipale (Lundi soir) : 567-9529
Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan : 589-4557
Site d'enfouissement : 567-3118 ou 589-4557
Maison des jeunes : 567-1202
CLSC : 567-2274
Fourrière municipale : 589-1597

***Heures d'ouverture du bureau municipal* :**
Lundi au jeudi
7 h 45 h à 12 h
13 h à 16 h 30
Vendredi
8 h à 12 h

Le 18 décembre 1976, André épouse Maryse Desjardins alors qu'elle atteint ses 23 ans et ils auront deux enfants; Francis, l'ainé, et Guylaine. Cinq petits enfants font la fierté de notre défunt maire en plus de tous les autres enfants qu'ils affectionnaient.

De 2002 à 2005, ne cachant pas son ambition pour un Québec indépendant, il agit comme organisateur politique pour le Parti Québécois et le Bloc Québécois. Il quitte ces fonctions pour entreprendre lui-même une carrière municipale en 2005 comme conseiller No 2 à la municipalité de Pointe-aux-Outardes qu'il habite depuis1985.

André aura été conseiller municipal pendant un mandat de 4 ans pour devenir le 9e maire de la municipalité en 2009 et d'y demeurer jusqu'à ce moment.

La réalisation de maints projets et l'avancement de plusieurs autres d'actualité étaient une priorité pour notre maire.

Les réalisations municipales sous ses mandats furent :

- La cuisine communautaire au nom de Marie-Claire Saulnier
- L'agrandissement en rénovation du centre communautaire
- Le déplacement d'une partie de la rue Labrie pour protéger les résidences
- Président et participant de la fête nationale de Pointe-aux-Outardes
- Mise en place d'une Politique MADA pour les ainés
- Organisation des fêtes du 50e de la municipalité de Pointe-aux-Outardes
- Avancement du dossier de l'érosion (une priorité)
- Boucle régionale de la Piste cyclable entre les municipalités de Pointe-Lebel et Pointe-aux-Outardes
- Mise en place des bases pour le Portail récréotouristique à l'entrée du chemin Principal
- Transfert du chemin de la Scierie au ministère des Transports

Il ne faudrait surtout pas oublier les divers comités qu'il présidait ou siégeait à titre d'administrateur, de préfet suppléant ou de président :

- ID Manicouagan
- RGMRM
- Carrefour Jeunesse emploi
- Centre de recherche Les Buissons
- Semences Élite du Québec
- Pacte rural
- MRC Manicouagan (préfet suppléant) et sous-comités
- Office municipal d'habitation de Pointe-aux-Outardes (président)
- Société de développement de Pointe-aux-Outardes.

Plus que fier de Sa Magnifique Municipalité, notre maire André possédait un réseau de contacts professionnels imposant permettant de faire avancer les dossiers. Cependant, il n'avait aucun pouvoir sur l'environnement qu'il s'amusait à appeler "La Verdure". Également, il aurait bien aimé modifier lui-même certains règlements provinciaux sur les zones à risque afin de faciliter certaines activités comme plusieurs de ses collègues maires.

Proche de tous les gens, André avait un vocabulaire clair, net et précis pour faire connaitre ses positions qui étaient très arrêtées. Il fallait être convaincant pour le faire changer d'idée mais il y parvenait, à l'occasion, avec un sourire en coin.

Un clin d'œil d'André voulait dire : laissez-moi faire, j'ai une petite idée là-dessus... un contact, un téléphone à faire ou une rencontre qui s'en vient, y avait juste des solutions.

Amoureux de la musique et des spectacles, notre maire encourageait et favorisait l'organisation de festivités et de spectacles dans son village. André était au bureau dès l'ouverture, à 7 h 45 le matin, et quittait lorsque les bureaux fermaient ou à la fin des réunions de différents comités en soirée.

Opportuniste pour sa municipalité, notre maire André a donné tout son temps pour le mieux-être de ses citoyens et citoyennes en plus de participer aux différentes activités de son village.

Pointe-aux-Outardes perd un grand homme mais retient toute la richesse qu'il a laissée.

Merci André pour le temps, les talents et tout ce que tu as fait pour nous !

Sympathie à sa conjointe de cœur Maryse Desjardins, ses enfants Francis et Guylaine et ses petits-enfants. Sympathie également aux familles Lepage et Desjardins et enfin à toute la population de sa " Magnifique Municipalité de Pointe-aux-Outardes".

Salut à notre maire, ami et confident. André Lepage repose en Paix !

Le Conseil municipal de Pointe-aux-Outardes

SERVICE DES LOISIRS

Bonjour tout le monde !

L'école est maintenant officiellement terminée et les différentes activités estivales ont débuté. Le camp de jour est en branle depuis le 26 juin et le soccer et la balle-molle ont débuté le 20 juin dernier.

Encore une fois, le service des loisirs et de la culture aimerait vous remercier pour la participation constante à nos activités. Grâce à vous, les activités sont remplies et font de notre municipalité un endroit dynamique et vivant. Vous pouvez en tout temps vous inscrire si vous le désirez.

Grâce au Regroupement Aliment'Action, un superbe Coffre ô Sport sera installé à la plage municipale sur la rue Labrie. Il s'agit d'un coffre qui contiendra plein de jouets afin de vous permettre de vous amuser pleinement à la plage, cet été, avec vos enfants sans avoir à déplacer les jouets de chez-vous. Nous voulons, de cette façon, donner à nos familles une raison de plus de bouger et de passer du bon temps ensemble.

Nous savons que vous ferez preuve de civisme, comme toujours, en prenant soin du matériel lorsque vous l'utiliserez et en remettant les jouets dans le coffre dès que vous en aurez terminé.
Si vous avez des jouets ou articles de sport extérieurs en bon état et dont vous souhaitez vous débarrasser, communiquez avec moi au 418-567-2177 afin de nous aider à garnir ce coffre qui sera installé dans les prochaines semaines. Nous vous aviserons de son installation.

Nous recherchons aussi des bénévoles qui seraient disponibles afin de nous donner un peu d'aide lors de notre journée de la politique familiale qui se tiendra au mois d'août. Il s'agit de postes de surveillance de jeux gonflables, d'installation et de désinstallation de l'événement, à la cantine, etc. ... Si vous êtes intéressés, veuillez communiquer avec le responsable des loisirs au 418-567-2177. N'oubliez pas, vous êtes primordiaux à la tenue de l'événement.

Et enfin, si vous désirez donner un cours ou des ateliers cet automne et cet hiver afin d'en faire profiter la population de Pointe-aux-Outardes, veuillez appeler, encore une fois, au 418-567-2177. Le superviseur des loisirs et de la culture vous expliquera comment procéder afin de donner votre cours ou atelier.

Sur ce gang,

Bon été et bonnes vacances !

Herman-Carl Gravel
Superviseur des loisirs et culture

SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE ....

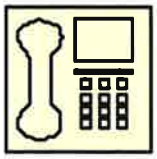

VOUS AVEZ CHANGÉ DE NUMÉRO ?
VOUS AVEZ EMMÉNAGÉ DANS LA MUNICIPALITÉ ?

La Municipalité possède, depuis déjà quelques années, un système automatisé d'appels. Vous recevez de temps à autre des messages qui sont d'intérêt public, soit pour le drainage, la vidange des fosses septiques ou autres. Ce système sert également à vous rejoindre si un problème majeur surviendrait dans la municipalité.

C'est pourquoi, nous demandons votre collaboration car **plusieurs d'entre vous ne sont pas rejoints puisque nous ne possédons pas votre numéro de téléphone (cellulaire, numéro confidentiel).**

Donc, si vous voulez être rejoints par le biais de notre messagerie, veuillez communiquer avec nous au numéro 567-2203.

Prenez note que **ces numéros de téléphone serviront uniquement à des fins municipales.**

APPELEZ-NOUS

418-567-2203 ou 418-567-2204

TRAVAUX PUBLICS

LUMIÈRES DE RUE - SIMPLE RAPPEL

Si vous avez connaissance que des lumières de rues sont défectueuses dans votre secteur, veuillez en aviser la municipalité en mentionnant approximativement le numéro civique. Merci !

HORAIRE D'ARROSAGE

Voici l'horaire estival allant du 1er juin au 15 octobre, selon lequel vous aurez droit d'arroser et de **procéder au nettoyage de vos voitures**, soit : **entre 18 h et 22 h**, soit :

SECTEUR POINTE-AUX-OUTARDES	
LUNDI	Du 595 au 632 chemin Principal
MARDI	Du 1 au 163 rue Labrie
MERCREDI	Du 164 au 227 rue Labrie
JEUDI	Du 228 au 258 rue Labrie et rue David
VENDREDI	Du 259 au 390 rue Labrie

SECTEUR LES BUISSONS	
LUNDI	Du 39 au 139-A chemin Principal
MARDI	Du 140 au 200 chemin Principal et rues Bélanger, de la Source, Finn, Outardes, Dallaire, Chevalier et Tremblay
MERCREDI	Du 201 au 301 chemin Principal et rue Gagné
JEUDI	Du 302 au 334 chemin Principal et rues Saint-Laurent, des Bouleaux, Harvey et du Moulin
VENDREDI	Du 341 au 493 chemin Principal et rues Bilodeau, Radisson, du Coteau, Boisjoli, Olympique, Albert et Gaston

♦ ARROSAGE - BOYAU À LA MAIN

La Municipalité a assoupli le règlement en autorisant l'arrosage d'arbustes, de fleurs et le nettoyage des voitures en dehors de l'horaire d'arrosage obligatoire mais seulement avec le boyau à la main.

Pour ceux qui ne respecteront pas l'horaire prévu, des sanctions seront prises et ce, sans préavis. Pour toute personne physique qui contrevient au présent règlement 2002-99 commet une infraction et est passible, pour toute infraction ou récidive, d'une amende de 100 $. Nous demandons donc la collaboration des citoyens afin d'en aviser la municipalité.

Nous demandons également à tous ceux possédant un puits de nous en informer. La municipalité vous identifiera de façon à ce que vous ne receviez pas d'amende de la part de la municipalité ou de la Sûreté du Québec. Vos puits seront également vérifiés.

Également, ceux qui prévoient faire le remplissage d'une piscine ou ensemencer/réensemencer une nouvelle pelouse ou afin de la réparer, veuillez nous appeler au numéro 567-2203, nous prévoirons une période à cet effet.

Vous pouvez aussi consulter le site Internet : http://www2.ville.montreal.qc.ca/jardin/info_verte/pelouse_ecologique/ensemencement.htm le Guide écologique d'entretien de la pelouse. Il vous donne des renseignements sur la tonte, l'arrosage, l'ensemencement, les pelouses clairsemées et autres.

Selon la réglementation municipale sur l'eau potable, il est mentionné au : **Chapitre III Période d'interdiction totale**

Article 7 : Interdiction totale

Même si l'utilisation de l'eau potable est permise ou restreinte en vertu du présent règlement, lorsque survient une sécheresse ou à l'occasion de bris majeurs à un élément ou à des éléments du réseau d'aqueduc ou encore lors de situations d'urgence ayant un impact sur l'alimentation, la disponibilité ou la distribution de l'eau potable, le maire ou l'autorité compétente sont autorisées à décréter une interdiction totale d'utiliser l'eau potable du réseau municipal d'aqueduc pour d'autres fins que celles de consommation et d'hygiène corporelle.

L'interdiction est applicable à l'ensemble du territoire de la municipalité ou seulement à une partie de celui-ci si les circonstances l'exigent.

SERVICE D'URBANISME

INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Si vous prévoyez faire des rénovations ou autres, vous aurez besoin, par conséquent, d'un permis. Prévoir un délai puisque l'inspecteur dispose de 30 jours pour émettre le permis.

RAPPEL : Afin d'accélérer l'émission du permis, nous vous demandons de prendre en considération les renseignements suivants :

- Les mardis et jeudis sont réservés pour ceux qui désirent recevoir de l'information concernant les travaux que vous voulez faire ;

- Nom, adresse, lieu des travaux et no de téléphone ;
- Plan, croquis, photos de votre construction, agrandissement ou rénovation ;
- Dessiner sur un papier l'emplacement des nouveaux travaux ou l'ajout à la construction existante ;
- Indiquer la dimension de la construction ;
- Indiquer les matériaux utilisés ;
- Qui fait les travaux ?
- Quand débuteront les travaux ?

S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment communiquera avec vous. Merci de votre bonne collaboration.

UN SIMPLE RAPPEL : Vous avez fait une demande de permis pour vos travaux, n'oubliez pas de venir le chercher à la municipalité.

POMPIERS VOLONTAIRES DE POINTE-AUX-OUTARDES

BRIGADE DE POMPIERS VOLONTAIRES

En cas d'urgence, composez le 9-1-1.

Recrutement de pompiers volontaires

Si vous désirez faire partie de la brigade de pompiers volontaires, faites-nous parvenir votre demande par courrier et nous

communiquerons avec vous. Nous avons toujours besoin de personnes qui veulent s'engager et aider les autres.

Richard Dallaire, chef de caserne

Ramonage de cheminées : N'oubliez pas que les brosses pour le ramonage de la cheminée sont disponibles à la municipalité. Il suffit d'appeler au ☎ 418 567-2203.

MAISON DES JEUNES LE SQUAT

Bonjour la gang du S.Q.U.A.T !

La maison des jeunes ferme pour l'été. Donc, notre dernière journée sera le 7 juillet. Cependant, au cours de l'été, nous aurons besoin de bénévoles pour la cantine lors de l'activité équestre qui aura lieu aux Buissons.

Nous avons toujours besoin de bénévoles. Tu es un jeune ou encore un adulte et tu as envie de donner du temps, alors, joins-toi à nous en nous donnant ton nom.

Diane David, coordonnatrice

Info-biblio

BIBLIOTHÈQUE

Bonjour à tous les lecteurs,

Depuis le 20 juin, la bibliothèque municipale est fermée pour l'été. Nous serons de retour cet automne à compter du 11 septembre.

Merci et bon été !

LE CALENDRIER 2017

Pour les nouveaux arrivants ou pour ceux qui l'ont perdu, nous en avons quelques exemplaires à la municipalité.

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AOÛT

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Mardis : Ordures **Vendredis : Recyclage**

Kite Fest 2017
au Parc Nature de Pointe-aux-Outardes du 28 au 30 juillet

Programmation familiale

Vendredi : **Souper pizza et dégustation de bières de la Microbrasserie St-Pancrace : 12 $** Billet en vente auprès du Parc Nature
Bières de la Microbrasserie St-Pancrace en vente : $

Samedi

Déjeuner du Kitesurfer : $	Kayak avec MerÉveil : Gratuit
Kitesurf libre	Exposants et activités familiales : Gratuit
Cours de Stand up paddle : Gratuit	Cours de yoga en matinée : Gratuit
Cours d'initiation et perfectionnement de Kitesurf, essai de planches … : $	Diner santé avec la Coop Gaïa et cantine : $
Méchoui de porc : 25 $ **Quantité limitée Animation et autres Billet en vente : Parc Nature**	

Dimanche

Parcours familial de Crossfit en matinée : Gratuit	Kayak avec MerÉveil : Gratuit
Kitesurf libre	Exposants et activités familiales : Gratuit
Cours d'initiation et perfectionnement de Kitesurf, essai de planches … : $	Cours de Power yoga et de Stand up paddle : Gratuit

Coût d'entrée : 3 jours : Adulte et enfant : 12 $ 6 ans et - : Gratuit
1 jour : Adulte et enfant : 6 $ 6 ans et - : Gratuit

Donne accès à la plage, aux sentiers pédestres, au jardin d'oiseaux, à l'aire de jeux pour les petits, aux gazebos pour un pique-nique, aux activités familiales, jeux gonflables, jeu d'Alice au Parc Nature et bien plus !

Camping : Information et réservation : **418 567-4227**

Pour tous les détails, *visitez la page du Parc Nature (infoparc@parcnature.com).*